

DEPARTEMENT DU TARN – RABASTENS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 juin 2026

	Nombre de membres	Vote
<u>Date de convocation</u> 29/05/2026 <u>Date d'affichage</u> 29/05/2026	Afférents au conseil municipal : 29 En exercice : 29 Qui ont pris part à la délibération : 29 Présents : 21 Représentés : 8 Excusés : 0 Absents : 0	 Pour : 29 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal à Rabastens, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERAUD Maire.

Présents : GERAUD Nicolas, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, RUFFIO Jean-Paul, RUSZCZYNSKI Stéphane, GARRIGUES Serge, BARRAQUE Daniel, LEBAS Cathy, MOUISSET Marie, FIAMMA Laurence, BOU-SLAMA-LEGRAND Leïla, PIERRE Caroline, COLOMB Kévin, MALBEC Manuel, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef, SALGADO Valériane

Représentés : MALRIC Marie-Hélène par GERAUD Nicolas, LAROCHE Christian par MOLINIER Fabienne, PAYA Ludivine par BASTIE Jean-Luc, DE CARRIERE Alain par BARRAQUE Daniel, ALQUIER Corinne par SOLATGES Nathalie, BRAS Dominique par PELISSIER Laurent, BEMER Aurore par COLOMB Kévin, ESTEVES Karine par AZAROUAL Youssef

Secrétaire de séance : MOLINIER Fabienne

OBJET DE LA DELIBERATION

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDE RELATIFS AUX FOURNITURES DE VOIRIE SUIVANTS :
LOT N° 1 – PRODUITS COMPOSITES POUR REVÊTEMENT ROUTIER
LOT N° 3 – GRAVILLONS CLASSE B
LOT N° 4 – GRANULATS ET MATERIAUX NATURELS

Délibération n°2026-06-4

Monsieur le Maire explique que depuis la fusion, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet s'est dotée d'un service Achat Commande Publique. Dans un souci d'achat responsable et d'économies d'échelle, il est proposé de regrouper un certain nombre de marchés avec les communes et syndicats intéressés.

Aussi, il est proposé de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, en vue de lancer cette consultation sous cette forme.

Pour mener à bien cette procédure, il est proposé de désigner la Communauté d'Agglomération comme coordonnateur et de la charger de préparer la passation des marchés pour l'ensemble des membres du groupement.

Des conventions de groupement de commandes par type d'ac en place et permettront à chacune des entités de gérer en dire

Compte-tenu de l'intérêt à participer à ce groupement, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'émettre un avis sur la participation de la commune à la constitution de ce groupement de commandes, et de l'autoriser à signer la convention à intervenir.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande Publique définissant les règles de fonctionnement des groupements de commandes,

Vu l'avis de la commission des finances du 28 mai 2026 ;

Monsieur le Maire propose :

- ✓ **D'APPROUVER** la participation de la commune au groupement pour les accords-cadres suivants :
 - Lot n° 1 – Produits composites pour le revêtement
 - Lot n° 3 – Gravillons classe B
 - Lot n° 4 – Granulats et matériaux naturels
- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'une convention constitutive du groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération pour chaque marché suivant le modèle type ci-joint,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou toute personne qu'il aura désignée, à signer cette convention,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, à signer pour la collectivité les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande sans distinction de procédure et de montant et lorsque les dépenses sont inscrites au Budget.
- ✓ **DE DESIGNER** la Commission d'Appels d'Offres du coordonnateur, l'instance chargée d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la participation de la commune au groupement pour les accords-cadres suivants :
 - Lot n° 1 – Produits composites pour le revêtement
 - Lot n° 3 – Gravillons classe B
 - Lot n° 4 – Granulats et matériaux naturels
- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'une convention constitutive du groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération pour chaque marché suivant le modèle type ci-joint,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou toute personne qu'il aura désignée, à signer cette convention,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, à signer pour la collectivité les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande sans distinction de procédure et de montant et lorsque les dépenses sont inscrites au Budget.
- ✓ **DE DESIGNER** la Commission d'Appels d'Offres du coordonnateur, l'instance chargée d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,
Fabienne MOLINIER

Le Maire,
Nicolas GERAUD

